

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° IGE/08/S/2023-2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT A L'INSPECTION GENERALE DE L'ETAT

Date de Publication : 20/10/2023

Date d'ouverture des offres : 14/11/2023

1. Objet

L'Inspection Générale de l'Etat (IGE) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à lui présenter leurs offres sous pli fermé, pour **la fourniture d'une connexion internet haut débit par fibre optique.**

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur le Budget de l'Etat (Subsides de l'IGE), Exercice 2023-2024.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

4. Allotissement

Les prestations et matériels à fournir dans le cadre de cet appel d'offres sont constitués d'un lot unique.

5. Exécution du contrat

Le délai maximum de fourniture la connexion internet est fixé à sept (07) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

En cas de déménagement des services de l'IGE, le fournisseur s'engage à installer les équipements indispensables pour la connexion internet sur le nouveau site, sans exiger d'autres frais afin de poursuivre l'exécution du contrat.

6. Conditions de participation

6.1. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale remplissant les conditions juridiques, techniques et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

6.2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché. Il en est de même des fournisseurs de connexion internet n'ayant pas honoré convenablement, dans le passé, leurs engagements envers l'IGE.

(Signature)

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Conformément à l'article 127 du Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté librement et gratuitement tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00 puis de 13h30 à 16h00, heure locale au secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat, **Tél : 22 21 67 95, E-mail : igeburundi@yahoo.fr.**

Il pourra également être obtenu physiquement audit Secrétariat de l'IGE sur présentation d'un bordereau de versement de **trente mille Francs Burundais (30.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes.

8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au **Secrétariat de l'Inspection Générale de l'Etat**, au plus tard le **14/11/2023 à 10 heures, heure locale**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°IGE /08/S /2023-2024.**

L'ouverture des offres aura lieu le **14/11/2023 à 10 h 30** dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de l'Etat.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquées ne seront pas ouvertes par la sous-commission d'ouverture.

9. Délais d'engagement (validité des offres)

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Inspection Générale de l'Etat au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **19/10/2023**

L'INSPECTEUR GENERAL DE L'ETAT

